

d'autres que nous établissent les taux, et des taux élevés, alors il ne s'agira plus de fait d'un transporteur public. Quiconque fixera les taux d'utilisation au départ ou à l'arrivée déterminera en fait s'il s'agit d'un transporteur public. Les renseignements demandés sont donc d'importance vitale et les députés devraient les avoir avant d'être appelés à prendre des décisions.

Le véritable problème des députés tient au fait que le gouvernement prend ces décisions, qu'il les annonce à l'appel des motions, et qu'on nous accorde à peine quelques minutes pour faire des observations. Il va sans dire qu'en tant que députés, nous devrions avoir l'occasion d'évaluer et de discuter toutes les données. A l'issue de ce débat et des différentes prises de position des députés, il appartient, bien sûr, au gouvernement de prendre une décision. C'est son rôle. Il ne fait pas de doute que le gouvernement ne devrait pas prendre cette décision avant d'avoir communiqué aux députés toutes les données du problème et de leur avoir fourni l'occasion de faire connaître leurs points de vue. C'est pourquoi j'adjure instamment le ministre de nous faire une déclaration complète et franche quant aux intentions du gouvernement. Nous avons entendu suffisamment de paroles creuses. Point n'est besoin de nous dire encore une fois que nous ne vendrons que les ressources que nous avons en excédent ou—quelle jolie petite phrase!—que les ressources du Canada seront mises en valeur dans l'intérêt des Canadiens. Ce qu'il nous faut, ce sont de la part du ministre des prises de position claires sur les problèmes que j'ai soulevés aujourd'hui. J'espère qu'il fera ces déclarations et j'ai l'espoir que nous pourrions ensuite lui poser des questions.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, puis-je dire qu'il est 1 heure?

Des voix: D'accord.

M. le président: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil, et le comité reprendra ses travaux à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance du bill dont nous sommes saisis cet après-midi du fait du petit nombre de députés présents. Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources arrivera bientôt.

Une voix: Le voilà.

L'hon. M. Dinsdale: Bien. Le vendredi après-midi, l'atmosphère est propice à une discussion calme, pondérée et réfléchie de ces questions importantes.

L'hon. M. Greene: Isolée, également.

L'hon. M. Dinsdale: Je dirai d'emblée que l'atmosphère est très propice à une déclaration du ministre sur sa [M. Douglas.]

politique en matière de ressources, que le Parlement et le pays attendent depuis de longues années.

La Chambre est saisie cet après-midi du projet de réorganisation du ministère de l'Énergie, des Mines, des Ressources et des Relevés techniques. Logiquement, comme il s'agit de cette réorganisation et de la question primordiale pour notre expansion économique, les ressources, ce serait pour le ministre l'heure et le lieu de dissiper quelque peu la confusion qui règne depuis quelques jours au cabinet. Malheureusement, le gouvernement actuel semble avoir pour politique de s'orienter vers plusieurs directions à la fois. Il estime peut-être qu'il est plus difficile de bien viser une cible mouvante, mais cela provoque malheureusement une espèce de schizophrénie chez les Canadiens. Le ministre se rend compte, j'en suis sûr, que des événements très significatifs se sont produits dans des sphères d'influence importantes, non seulement au Canada, mais ailleurs sur le continent nord-américain, et qu'un malheureux état de schizophrénie y existe. Il est scandaleux que les chefs d'institutions financières du Canada, aillent à New York et, au cours de pourparlers importants avec les représentants américains du monde des affaires, attaquent violemment les politiques du gouvernement actuel.

Dans le *Financial Post* de la semaine dernière, on a publié un article qui signale la tendance du gouvernement à adopter une attitude schizophrénique dans sa façon d'aborder les problèmes fondamentaux. Les communications sont un véhicule fondamental et vital pour faire passer les idées. Depuis sa réorganisation, le ministère des Communications fait de la schizophrénie. On n'augmente pas nécessairement le rendement en réorganisant. Il arrive même qu'on aille davantage dans le sens de la désorganisation que dans celui de la réforme et de l'efficacité. Je voudrais citer un commentaire de Jeremy Brown publié récemment dans le *Daily Star* de Toronto et repris par le *Financial Post*. Il signale la même situation que celle que je viens de dépeindre brièvement cet après-midi. Je cite:

Eric Kierans, ministre des Communications (qui auparavant était aussi ministre des Postes), a envoyé le texte d'un discours à une adresse donnée à Toronto avant le 11 février, comme en fait foi le timbre de la poste. Le paquet est arrivé 13 jours plus tard. Le titre du discours? Les communications au Canada: perspectives et solutions.

• (2.10 p.m.)

En ce paisible vendredi après-midi, le ministre a l'occasion voulue de nous présenter un exposé semblable à celui du ministre des Communications. Il pourrait être intitulé: «Exploitation des ressources canadiennes—Perspectives et solutions.» Il est devenu de plus en plus clair depuis les deux dernières décennies que toute expansion économique importante au Canada doit être fondée sur l'abondance de nos ressources et notamment que tous les Canadiens doivent profiter de l'expansion rapide du Nord et de l'utilisation de ces ressources considérables. C'est l'intérêt accru porté à la gestion et à l'exploitation de nos ressources qui a incité le gouvernement canadien à la fin des années 50 à assurer une gestion aussi judicieuse que possible de ces ressources.